La température s'est encore relevée dans l'ouest de l'Europe; elle était ce matin de 10° à Bodoe, 18° à Moscou, 26° à Paris, 27° à Trieste.

On notait 19° au Puy-de-Dôme, 12° au mont Ventoux, 7° au pic du Midi.

On a constaté hier des maxima de 35° à Bordeaux, Limoges, 34° à Toulouse, 32° à Marseille, 31° à Clermont.

En France, un temps beau et très chaud avec quelques orages dans l'Ouest est probable.

A Paris, hier, beau.

Moyenne d'hier 15 juillet, 24°2, supérieure de 5°4 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima : 31°3; minimum de ce matin : 19°2.

A la tour Eiffel: maximum, 28°4; minimum, 17°5.

Baromètre à 7 heures du matin, 765 mm.

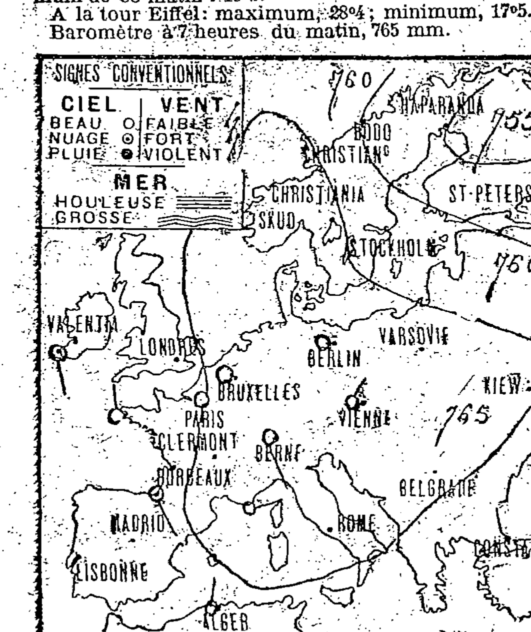

Situation particulière aux ports

La mer est généralement belle.

TIRAGE FINANCIER. — Aujourd'hui a eu lieu le tirage des obligations de la ville de Paris émises en 1869.

Le n° 388,567 gagne 200,000 fr.

Les quatre n°s 70,450, 73,304, 671,486 et 523,874 gagnent 10,000 fr.

Les dix n°s suivants gagnent 1,000 fr. : 430,623, 97, 323,643, 411,646, 283,368, 145,012, 134,343, 472,664, 574,069, 525,323.

LA COURSE DE BALLONS DU BOIS DE VINCENNES. — Le comité exécutif, après avoir lancé successivement plusieurs ballons-sonde, a choisi la gare d'Auvers-sur-Oise comme point d'atterrissage dans le Nord. Les concurrents étaient au nombre de douze; parmi eux figuraient quatre membres de l'Aéro-Club : M. Geoffroy montant l'*Ariel*, M. le comte de la Vaulx le *Centaure*, M. Jacques Faure l'*Aiglon*, et le comte de Castillon-Saint-Victor l'*Aéro-Club*. Trois de ces messieurs sont arrivés le plus près du but. Le premier est M. Geoffroy, qui est descendu à 150 mètres de la gare, M. de la Vaulx à 250 mètres. Quant aux deux autres, leurs distances respectives n'ont point encore été mesurées par les membres du comité, qui s'étaient rendus à Auvers. Il y avait dans cette magnifique journée deux courants différents : l'un inférieur à 1,000 mètres venait du sud-est, et l'autre supérieur à 1,000 mètres du sud-ouest. Pour voyager vers le nord-ouest et atteindre Auvers, il fallait donc s'immerger alternativement dans les deux courants. C'est ce qu'a fait notamment M. Geoffroy, en s'aidant comme document de la direction divergente des autres aérostats, qui ont fini par se trouver éparpillés sur une ligne très longue.

Les ballons ont traversé le Champ de Mars, et excité une vive curiosité.

Le ballon de M. Jacques Faure a passé juste au-dessus de la tour Eiffel. L'handicapage a été exécuté en tenant compte du poids vivant des passagers, ce qui a permis de faire voyager dans les airs une douzaine de passagers parmi lesquelles figuraient trois ou quatre dames.

Les ballons ont été expédiés avec une très grande dextérité en un quart d'heure.

LA PROTECTION DES HIRONDELLES. — M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, vient d'adresser la circulaire suivante aux préfets :

« Monsieur le préfet,

» Des renseignements précis et autorisés qui me sont parvenus il résulte que, dans toute la région du midi de la France, des Alpes à l'Océan, il se fait une destruction considérable d'hirondelles au moment des passages.

» L'utilité incontestable de ces oiseaux devrait cependant suffire à les protéger contre ces massacres qui menacent l'existence même de l'espèce. Les hirondelles rendent, en effet, de grands services dans les villes et les campagnes. Seules, elles chassent au vol, durant le jour, les petits insectes ailés : diptères, lépidoptères, névroptères, etc., dont elles limitent la propagation. Non seulement, l'hirondelle est très utile, au point de vue agricole, dans un pays de culture intensive où les champs et les jardins favorisent la multiplication des insectes, mais elle est encore utile, au point de vue de l'hygiène, en détruisant les moustiques et les mouches qui propagent diverses maladies microbiennes.

» La destruction des hirondelles, comme celle de tous les petits oiseaux, est, d'ailleurs, interdite dans votre département par l'arrêté sur la police de la chasse. Si, cependant, les dispositions de cet arrêté n'étaient pas assez précises sur ce point, il conviendrait de les modifier en vue de rendre la prohibition plus nette.

» J'ai l'honneur, en conséquence, de vous prier, monsieur le préfet, de m'adresser vos propositions à ce sujet, lors de l'envoi de votre projet d'arrêté sur l'ouverture de la chasse en 1900, et de tenir la main à ce que les tribunaux soient saisis de toute infraction à ces dispositions.

» Recevez, etc.

» JEAN DUPUY. »

UN INCENDIE PASSAGE VERDEAU. — Un violent incendie s'est déclaré, hier soir, à dix heures, dans un immeuble situé passage Verdeau et rue du Faubourg-Montmartre, 31 *bis*.

A cette adresse, une commerçante, Mme Marie André, occupe au troisième étage un appartement composé de quatre pièces dont les fenêtres ouvrent sur le passage.

Elle s'apprêtait à se coucher, quand, tout à coup, sa lampe à essence de pétrole, posée sur la table de nuit, fit explosion. Les rideaux s'enflammèrent et, en un instant, la chambre fut en feu.

Affolée, Mme Marie André s'enfuit en criant. Ses voisins la suivirent et on appela les pompiers. L'incendie se propagea rapidement jusqu'à l'étage supérieur, puis il gagna le cinquième étage.

Quand les pompiers arrivèrent, les trois étages étaient embrasés. Cependant, au faîte de la maison, des gens, à la fenêtre de leurs mansardes, appelaient au secours. Les flammes et la fumée leur interdisaient toute retraite par la voie de l'escalier et la situation devenait critique, étant donnée la violence du sinistre.

Avec un grand courage, les pompiers dressèrent leur échelle et s'élancèrent au secours des malheureux habitants. Les flammes tourbillonnaient, menaçant d'enflammer leurs vêtements, la fumée les asphyxiait. Trois d'entre eux perdirent connaissance, tombèrent dans les bras de leurs camarades et furent emportés dans une pharmacie. Ces accidents ne découragèrent pas les intrépides sapeurs. D'autres tentèrent l'escalade et, avec des peines infinies, ils réussirent à sauver, en les recueillant à la fenêtre, deux femmes, Mmes Lépine et Dion, âgées de quarante ans et de trente ans, et l'enfant de cette dernière, un petit garçon âgé de huit ans. Les autres locataires des mansardes étaient heureusement absents.

Après deux heures d'efforts, l'incendie a pu être éteint.

On remarque dans les ravages qu'il a causés des particularités curieuses. Par exemple, le 3e et le 5e étages ont été entièrement détruits, tandis que le 4e étage a été presque épargné.

M. Cotillon, commissaire de police, qui était accouru dès que l'alerte fut donnée, a dirigé le service d'ordre et contribué à l'organisation des secours. Il a, ce matin, ouvert une enquête sur les causes de cet incendie.

ACCIDENTS DE TRAMWAY. — Un accident de tramway s'est produit, hier après-midi, place Clichy. Une voiture à traction électrique de la ligne « Trinité-Epinay », a renversé un fiacre. Le cocher et les deux voyageurs ont été grièvement blessés. Après avoir été soignés dans une pharmacie, tous trois ont été reconduits à leur domicile.

Hier encore, vers quatre heures, avenue Bosquet, une voiture de la ligne « Etoile-Gare Montparnasse » est restée en panne, faute d'électricité. Il a fallu faire dérailler tous les tramways qui suivaient, pendant près d'une heure. Le service a été désorganisé, et un grand encombrement en est résulté aux abords de l'Exposition.

TRIPLE NOYADE A L'ILE SAINT-OUEN. — M. Jean Harmontien, âgé de trente-cinq ans, contremaître dans une importante usine métallurgique de Saint-Denis, habitant à Saint-Ouen, 30, avenue de la Gare, avait dîné hier joyeusement avec plusieurs amis, parmi lesquels le ménage Gauches, Charles et Anne-Marie, et un de ses camarades d'atelier, Gustave Louit. Vers dix heures du soir, après avoir accompagné les autres invités à la gare, les quatre amis résolurent d'aller respirer l'air pur du soir, sur les berges de la Seine, à l'île Saint-Ouen. M. Harmontien quitta ses compagnons qui s'étaient assis sur l'herbe, pour aller cent mètres plus loin prendre un simple bain de pieds. Non loin de l'endroit où se trouvait le couple Gauches et Gustave Louit, une petite barque était attachée à la rive. Les trois promeneurs eurent la malheureuse idée de sauter dans la barque et aussitôt celle-ci, probablement mal attachée, se détacha du rivage et se trouva bientôt en plein courant. Pas de rames pour regagner le bord et avec ça la barque faisait eau de toutes parts.

Affolés, les imprudents appelèrent à l'aide, mais comme ils avaient complètement perdu la tête, ils firent chavirer la barque et coulèrent à pic.

M. Harmontien accourut, vit ses amis disparaître et aussitôt il se précipita à la Seine, plongea plusieurs fois, mais inutilement. Les trois victimes de cette imprudence étaient au fond de l'eau.

Désespéré, M. Harmontien est venu dans la nuit faire sa déclaration à M. Dhomme, commissaire de police, qui a donné des ordres pour le repêchage des trois cadavres.

TENTATIVE DE SUICIDE D'UN AGENT DE LA SURETÉ. — Un agent de la sûreté, nommé Petit, du service de M. Cochefert, donnait depuis la mort de son père, survenue il y a deux mois, des signes de dérangement cérébral.

Hier, après avoir sollicité et reçu un secours de 50 fr., il alla s'attabler dans un café de Montmartre et se tira un coup de revolver dans l'oreille gauche. On le releva ensanglanté et on le transporta à son domicile.

On espère que la blessure ne sera pas mortelle.

INCENDIE EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU. — Un incendie assez important s'est déclaré, avant-hier, dans la forêt de Fontainebleau, dans les gorges d'Apremont, non loin de Barbizon.

Le feu a détruit une quinzaine d'hectares. Les médaillons en bronze de Millet et de Rousseau, qui se trouvent non loin, n'ont pas été atteints.

Les artistes et les personnes en villégiature à Barbizon, qui étaient seuls au début à combattre le feu, s'y sont employés jusqu'à minuit avec beaucoup de dévouement. La troupe, dirigée par les officiers forestiers, a achevé d'éteindre le feu.

NOYÉS A SAINT-VALÉRY. — Un dramatique accident vient de jeter l'émoi dans la colonie de baigneurs de Saint-Valéry-sur-Somme. Hier matin, quatre ecclésiastiques, MM. Caron et Leleu, vicaires à Saint-Valery, un séminariste d'Abbeville, M. Jules Vitaux, âgé de dix-neuf ans, accompagnés d'un prêtre du clergé d'Amiens, s'étaient rendus sur la digue transversale pour prendre un bain dans la vieille Somme.

Le séminariste, M. Vitaux, se jeta le premier dans l'eau. Il disparut aussitôt dans un des trous dont la baie est remplie. A ce moment le flot montait. Voyant son ami en danger, l'abbé Caron se porta à son secours, mais saisi, par le remous, il disparut à son tour. On appela un maître baigneur, mais ce ne fut que vers le soir que les cadavres des deux malheureux furent retrouvés.

FOUDROYÉES. — Trois femmes, Mmes Cuisinier, âgée de quarante-cinq ans, Spalt et Buffler, étaient occupées à piocher des betteraves dans un champ, près d'Audincourt, quand un violent orage éclata tout à coup. Pour s'abriter de l'averse, les trois imprudentes se réfugièrent sous un cerisier situé à peu de distance. Elles venaient à peine de se mettre à couvert que la foudre tombait sur le cerisier.

Mmes Cuisinier et Spalt avaient été foudroyées. Leur compagne, Mme Buffler, a été atrocement brûlée aux reins et au ventre.

QUADRUPLE ASSASSINAT. — Notre correspondant d'Avignon nous envoie des détails complémentaires sur l'horrible drame qui s'est déroulé à Goult-Lunières dans la soirée du 14 juillet.

C'est pendant la retraite en musique, à neuf heures du soir, que Jean-Baptiste Allemand, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, armé d'un couteau de cuisine, a tué au milieu de la foule M. Hilarion Grégoire, quarante-neuf ans, maire et conseiller d'arrondissement, sa fille, Marie, âgée de vingt-quatre ans, sa femme, née Pauline Bonnaud, âgée de cinquante ans, et Mlle Ripert, âgée de trente ans. Il a blessé mortellement une fillette de douze ans, Alexandrine Guion, et moins grièvement Mme Pivet, femme de l'instituteur, Mlle Hortense Roux, M. Camille Auphant et M. François Sylvestre. Puis il s'est lui-même lardé de quatorze coups de couteau et est tombé baignant dans son sang et celui de ses victimes qui inondait le péristyle de la mairie. L'assassin est mort douze heures après cette horrible scène, motivée par le dédain opposé par Mlle Grégoire à ses assiduités.

Allemand a donc fait dix victimes : cinq morts, en le comptant, et cinq blessés.

Le couteau de boucher, long de 33 centimètres, dont il s'est servi, avait été dérobé chez son père il y a un an, ce qui prouve la préméditation. D'ailleurs, Allemand avait précédemment menacé de mort le maire, M. Grégoire, si celui-ci lui refusait sa fille, et il avait poursuivi en même temps de ses assiduités une autre jeune fille, Elodie Bonnaud. C'est celle-ci qu'il voulait atteindre quand il a tué Mlle Ripert.

Mlle Marie Grégoire, très charitable et secourant tous les pauvres du pays, était unanimement estimée; c'était une belle jeune fille, brune; elle a reçu un coup de couteau au sein droit, un autre à la joue et neuf coups dans la région lombaire.

Sa mère a eu la carotide droite coupée d'un seul coup. Son père, accouru à ses cris, fut frappé deux fois au bas-ventre. Mlle Ripert a eu le cœur perforé d'un seul coup.

Allemand a frappé alors à tort et à travers, blessant ses autres victimes, puis il s'est lardé lui-même et complètement hors de lui, est revenu sur Mlle Marie Grégoire, l'a prise et l'a portée sur les escaliers de la mairie où il l'a frappée de coups redoublés. Ce misérable, à lui-même ou à ses victimes, avait porté trente-cinq coups de son arme en moins de deux minutes.

Allemand, avant de succomber, a répondu aux questions du procureur de la République. Il a prétendu qu'il avait voulu se venger de deux filles qui se moquaient de lui.

Les obsèques des victimes auront lieu aujourd'hui.

Ce drame a jeté une consternation sur Goult, petit pays de douze cents habitants, ainsi que dans toute la région.

USINE INCENDIÉE. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit du 14 au 15 juillet à l'usine de câbles électriques de M. Grammont, à Pont-de-Chéruy (Isère). Le feu a pris dans le bâtiment central où se trouvent les ateliers de la gutta, de la petite câblerie et de la tréfilerie, qui ont été complètement détruits. Les pertes, consistant en gutta et caoutchouc principalement, s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs. De nombreuses machines, très coûteuses, sont détruites.

INFORMATIONS DIVERSES

— M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, a donné, hier soir, une très belle fête à l'Opéra. Le beau cadre de l'Académie de musique se prêtait merveilleusement à cette réception, et le succès de la soirée d'hier décidera le ministre de l'instruction publique à donner plusieurs fêtes semblables dans le courant de l'Exposition.

Les gardes municipaux en grande tenue faisaient la haie du perron de l'Opéra au vestibule de l'orchestre. Au bas de l'escalier, M. Pol Neveux, chef adjoint, et les attachés du cabinet recevaient les invités et offraient aux dames des fleurs et un superbe programme. Au premier étage, dans la loge entre-colonnes 28, M. et Mme Leygues recevaient les membres du corps diplomatique, les bureaux des deux Chambres et les membres des jurys des arts décoratifs. La musique de la garde républicaine, en haut du grand escalier, jouait pendant l'entrée des invités.

A huit heures trois quarts le rideau s'est levé devant une salle splendidement garnie. Les ministres, les ambassadeurs, les artistes les plus célèbres, les membres de l'Institut, de nombreux députés et sénateurs, les commissaires généraux étrangers et les hauts fonctionnaires de l'Exposition garnissaient les fauteuils et les loges. L'aspect de la salle était fort beau.

On a successivement applaudi *Sigurd*, avec Mlle Bréval et M. Renaud; *Faust*, avec Mlle Ackté, MM. Delmas et Vaguet; *Bérénice*, avec Mme Bartet et M. Paul Mounet; *Ruy Blas*, avec Mounet-Sully et Mme Brandès; enfin le délicieux ballet du *Cid* avec Mlle Zambelli. L'orchestre, que M. Paul Vidal a magistralement conduit, a, pour finir, exécuté la *Marseillaise*, écoutée debout et très applaudie.

Pendant les entr'actes, M. Leygues recevait lui-même ses invités aux deux buffets installés au premier étage et qui, par la chaleur qu'il faisait, étaient extrêmement appréciés. A minuit et demi a pris fin cette fête très brillamment réussie.

— M. Leygues avait mis à la disposition de M. André, ministre de la guerre, 150 places qui ont été distribuées et occupées par les sous-officiers, caporaux et soldats de la garnison de Paris.

— Le ministre des travaux publics et Mme Pierre Baudin offriront, le 18 juillet, un dîner aux membres du corps diplomatique.

Ce dîner sera suivi d'une réception pour laquelle les membres du Parlement, les membres du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine et leurs familles sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation.

— M. de Lanessan, ministre de la marine, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, a reçu hier à déjeuner, à Ecouen, les hauts dignitaires annamites envoyés en mission en France à l'occasion de l'Exposition. Mme de Lanessan avait à sa droite M. Decrais, ministre des colonies, et à sa gauche le tong-doc de Bac-Ninh, chef de la mission.

— La ville de Paris a offert, hier, dans le parc des Buttes-Chaumont, une fête enfantine aux élèves de ses écoles. Dans les allées du parc étaient dressées des baraques, des spectacles forains, des guignols, etc. Les arbres, les ponts, les kiosques étaient décorés de girandoles de toutes les couleurs.

Le soir, un feu d'artifice a été tiré sur la pelouse située du côté de la rue Botzaris.

— La Société d'économie politique a pris l'initiative d'une réunion internationale des économistes qui se tiendra les vendredi 20 et samedi 21 juillet prochain, dans une des salles de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. Chaque jour la séance s'ouvrira à trois heures et demie précises.

Voici le programme de cette réunion :

I. De l'influence des connaissances économiques sur la direction des nations et spécialement sur les rapports internationaux. Des meilleurs moyens d'assurer la diffusion de ces connaissances.

II. Des meilleurs moyens de développer les échanges internationaux (Libre échange; unions douanières; traités de commerce et accords commerciaux).

III. Du rôle international de la monnaie.

Toutes les communications relatives à cette réunion doivent être adressées à M. J. Fleury, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris.

— Exposition de mobiliers complets par milliers, de tous genres et de tous styles, cycles, machines à coudre, articles de jardin et de sports, etc., etc., aux Grands Magasins Dufayel. Catalogue franco sur demande.

Tous les jours nombreuses attractions. Entrée libre.

A TRAVERS LES CONGRÈS

Au congrès des méthodes d'essai

Le congrès des méthodes d'essai des matériaux de construction a entendu d'intéressantes communications.

M. Guillaume, adjoint au bureau international des poids et mesures, installé au pavillon de Breteuil, a communiqué le résultat de ses importantes recherches sur les aciers-nickel, tant au point de vue de leurs propriétés magnétiques et thermiques qu'au point de vue de leurs qualités élastiques. Ces propriétés rendent extrêmement précieux l'emploi de ces nouveaux alliages dans la construction des étalons des poids et mesures.

Le commandant Hartmann a entretenu les congressistes de ses études déjà anciennes et appréciées dans les milieux les plus compétents, sur les lois de la déformation permanente des métaux. De très belles projections, confiées aux soins de la maison Molteni, ont rendu visibles aux yeux de toute l'assistance les figures géométriques si curieuses produites dans les métaux par des efforts variés de traction, de compression et de torsion, ainsi que par le poinçonnage. L'auditoire a été frappé par la constante régularité que présentent les stries provoquées par la déformation, car cette régularité ne saurait être l'effet d'un pur hasard : elle témoigne bien au contraire que ces phénomènes sont dus à une cause encore mystérieuse mais certaine, dont la découverte ouvrira de nouveaux horizons aux théories de la physique générale.

La production de ces expériences a été une révélation pour bon nombre de membres du congrès, qui ne les connaissaient que par ouï-dire; ils n'ont pas ménagé au sympathique conférencier leurs éloges et leurs applaudissements.

Les conclusions du commandant Hartmann sont à retenir, car elles touchent, par leur portée pratique, aux intérêts les plus essentiels de notre industrie nationale.

Nous voulons parler de l'institution des bureaux ou laboratoires d'essais portant en premier lieu sur les substances brutes telles que métaux, matériaux de construction, huiles, papiers, etc., et s'étendant à tous les produits industriels, depuis les thermomètres médicaux, les instruments de précision, jusqu'aux moteurs à pétrole, à gaz ou à vapeur.

De pareils laboratoires officiels existent déjà à l'étranger et notamment en Allemagne où l'on n'a rien négligé pour assurer l'efficacité de leur rôle, ni rien épargné non plus, puisque leur installation a coûté quelques dizaines de millions. Les résultats sont des plus remarquables et c'est par dizaines de mille que se chiffrent les essais opérés annuellement.

Rien de pareil n'existait jusqu'ici en France, car on ne saurait sérieusement alléguer les quelques essais qui se pratiquaient au Conservatoire des arts et métiers avec des instruments très imparfaits et un personnel des plus réduits.

L'initiative de M. Millerand, en fondant à côté du Conservatoire un laboratoire d'essais, a donc comblé une lacune dont souffrait sensiblement notre industrie.

On sait qu'un récent décret place l'organisation de ce laboratoire naissant entre les mains d'une commission technique présidée par le commandant Hartmann, que ses savantes recherches, ses importantes découvertes, ont préparé à cette tâche difficile et particulièrement délicate.

Les congrès des sociétés coopératives socialistes

Le congrès des sociétés coopératives socialistes qui vient de se terminer marque une date dans l'histoire du socialisme.

Nous avons, en annonçant son ouverture, indiqué brièvement les étapes du parti socialiste dans sa conquête partielle des coopératives et comment il s'efforce depuis quelques années d'accaparer le mouvement coopérateur qu'il combattit autrefois. Le fait seul qu'un congrès de sociétés coopératives socialistes ait pu être réuni et compter un nombre respectable de délégués est une victoire pour lui, victoire remportée par les évolutionnistes comme M. Jaurès contre les révolutionnaires comme M. Guesde, par les partisans « de la politique des résultats » contre les partisans « du tout ou rien ».

Ce n'est pas que les guesdistes aient absolument boudé les coopératives. Ils en ont créé plusieurs en province, surtout dans le Nord. M. Delory, maire de Lille, et M. Samson, l'un de ses adjoints, les représentaient au congrès. Mais, à entendre leurs discours, il a semblé qu'ils estimaient avoir fait, en les fondant, une sorte de concession à la société actuelle, une œuvre électorale même, et non pas une œuvre socialiste. Ils n'ont d'ailleurs pas scellé leur opinion et M. Delory s'est élevé contre M. Guillemin, l'un des chefs écoutés du socialisme coopératif, qui proposait que « nul ne soit accepté comme adhérent dans une coopérative s'il n'est au préalable reconnu comme socialiste » et que « ces associations prennent part à la lutte électorale ». Il s'est élevé également contre une proposition de M. Jaurès invitant les coopératives à prendre part aux congrès du parti socialiste. M. Delory veut bien accepter l'aide pécuniaire des coopératives, mais sa fierté de guesdiste se révolte en pensant que ces sociétés d'essence presque bourgeoise pourraient avoir voix délibérative dans les conciles du socialisme et, qui sait, peut-être majorer par leur nombre les groupes du parti auquel il appartient.

J'ai déclaré et je déclare encore, a-t-il écrit à la *Petite République*, que, la coopération n'étant pas le but du socialisme, mais un moyen, il n'était pas indispensable d'être socialiste pour être coopérateur, que, cette forme d'association pouvant être considérée comme le premier cours du socialisme, il n'était pas plus rationnel d'exiger du nouvel adhérent une connaissance de principes qu'il ne le serait d'exiger qu'un enfant sache lire pour l'admettre à l'école.

Que, d'autre part, inviter les coopératives à entrer dans les élections, c'était les opposer aux organisations socialistes mieux en situation pour cette sorte de besogne.

On est bien obligé de reconnaître qu'à Paris moins qu'ailleurs on a besoin de créer de nouvelles pépinières de candidats.

J'ai terminé en déclarant que les coopératives doivent se rallier franchement à l'idée socialiste et que pour elles le meilleur moyen d'aider à la propagande de nos principes c'était à l'aide d'un prélèvement sur leurs chiffres d'affaires de créer des ressources pour cette diffusion.

Le point sur lequel je diffère avec un certain nombre de socialistes c'est que moi, je crois qu'étant donnés le but poursuivi et le personnel de ces associations elles ne devraient pas être appelées à la direction de notre parti.

M. Guillemin avait, du reste, prévu les objections de certains socialistes. Il y avait répondu par avance.

Quelques camarades, avait-il dit, se fondant sur les points que nous avons soulignés déjà, sur le développement possible de l'égoïsme individuel par la coopération, se sont déclarés adversaires d'un mode d'organisation qu'ils ont estimé imparfait et dangereux. La coopération, disent-ils, crée des « satisfaits ». Car c'est la misère seule qui mettra le peuple en révolte contre ses maîtres, c'est la misère exaspérant les individus qui les fera se ruer à l'assaut de l'oppresseur. En donnant aux travailleurs cette facilité d'améliorer son sort matériel, vous lui enlevez l'énergie de la lutte nécessaire au moment du combat final.

Nous serions de cet avis si nous croyions utile et définitive la « révolte du ventre ». Certes, la misère exaspérant tous les exploités peut, dans un soubresaut violent, tout renverser sur son passage; mais après l'effort brutal, dans la fureur de la vengeance longtemps espérée, combien de ceux qui auraient agi sous une influence physique seraient capables de bien voir exactement quel but ils auraient poursuivi? Ils auraient passé de l'extrême misère à l'assouvissement complet de toutes les haines et seraient bien plutôt prêts à se courber sous un nouveau joug plein de promesses qu'à faire acte d'hommes conscients, en créant une société nouvelle.

Oh! non, ne préconisons pas une solution telle, car nous avons appris combien étaient terribles et sanglantes les représailles après les expansions de fureurs populaires mal guidées et préparées à la hâte. Cherchons plutôt à éveiller l'esprit de l'individu à l'idée vivifiante. Disons bien haut que, partout, tous les êtres ont droit d'abord à la *satisfaction* de leurs besoins physiques et surtout, comme conséquence, au développement de leurs facultés morales.

Et plus loin, s'expliquant sur les mobiles qui avaient fait de lui un coopérateur, il donnait de la coopération socialiste cette définition :

Si nous préconisons la coopération c'est que nous y voyons, en outre des avantages matériels directs qu'elle procure, un moyen d'action efficace dans la révolution économique ardemment souhaitée et qui ne s'accomplira certes pas avec des phrases, mais avec des idées mises en pratique par des individus conscients.

Les délégués belges, MM. Anseele et Léonard, sont venus appuyer par des exemples pris chez eux la thèse des partisans de la coopération socialiste. Ils ont montré que les progrès réalisés en Belgique par la coopération ont été de pair avec ceux du parti ouvrier, ont parlé de leurs grandes coopératives de Bruxelles, de Gand, de Charleroi, « qui espèrent bientôt posséder leurs tissages et leurs charbonnages à elles ». « Chaque nouvelle coopérative, a dit M. Léonard, est une pierre apportée à l'édifice de la société collectiviste. »

Mais les socialistes belges ont sur les socialistes français l'avantage d'être unis. Nombre de délégués français ont montré une certaine répugnance à la proposition de verser une partie des bénéfices de leurs sociétés à la caisse du comité général socialiste et, en somme, après un long débat, on s'est contenté d'adopter le principe de la coopération socialiste, c'est-à-dire de décider que les coopératives devront réserver une part du trop perçu à la propagande socialiste. A qui sera versée cette part, dont le minimum est fixé à dix centimes par membre et par an? Le congrès ne le dit pas. Chaque société sera libre dans son choix. Elle pourra à son gré enrichir la caisse du comité général du parti socialiste, aider les universités populaires, ou créer elle-même un mode spécial de propagande, par des cours, des conférences, des publications, etc. En outre, il a été entendu que les sociétés coopératives ayant fait adhésion aux principes du socialisme pourront prendre part aux congrès du parti.

Après avoir résolu cette question fondamentale, le congrès a décidé la création de l'assurance coopérative, sous ces deux formes : incendie et accidents. Son utilité sera de conserver à la coopération les bénéfices réalisés par les sociétés qui exploitent cette industrie. La difficulté en cette affaire est de trouver les capitaux. Les délégués ont adopté la méthode suivante :

Le capital social sera constitué au moyen d'une émission d'actions de 100 francs qui seront souscrites par les sociétés appelées à participer à l'assurance : sociétés coopératives de consommation et de production, syndicats ouvriers et agricoles. Ils ont calculé que, si toutes les sociétés acceptaient de souscrire à raison de 2 francs par membre, le capital pourrait être immédiatement constitué. Avec la clientèle des sociétés et de leurs membres, ils ne doutent pas de la réussite de cette entreprise. Quant aux bénéfices, au lieu d'être répartis aux actionnaires, ils serviraient à augmenter le champ d'action de l'assurance et à faire de la propagande en faveur de la coopération socialiste.

Enfin, le congrès, sur la proposition de M. Hamelin, administrateur de la Verrerie ouvrière, a décidé la fondation d'une « Bourse centrale des coopératives de France », qui existe déjà vaguement. Cette institution, dont le siège sera au pavillon syndical et coopératif, édifié par la ville de Paris, place Dupleix, aura pour fonction de faciliter la création des sociétés coopératives, de les fédérer entre elles et de centraliser tous les renseignements qui les intéressent.

Telles sont les principales résolutions prises par le congrès des sociétés coopératives socialistes. Leurs délégués ont l'intention d'aller les défendre devant le congrès général de toutes les sociétés coopératives de consommation.

NÉCROLOGIE

Aujourd'hui, ont eu lieu, en présence d'une assistance nombreuse d'amis, de collègues et d'élèves, les obsèques du pasteur Samuel Berger, professeur adjoint à la Faculté de théologie protestante de Paris.

M. Sabatier, doyen de la faculté, a, dans un discours ému, qui a été vivement goûté par l'auditoire, retracé en ces termes la vie et l'œuvre de ce savant :

... Très défiant des idées générales et abstraites, peu apte à les manier, effrayé des périls que la critique et la dialectique peuvent faire courir à la foi des humbles qu'il avait faite sienne, il s'était tourné et appliqué tout entier à l'étude des faits extérieurs, de la forme des textes et de leurs variations, des manuscrits et de leur écriture, du caractère et de l'âge des monuments. Rien dans cet ordre n'échappait à son vif regard que la plus petite découverte faisait pétiller. Les heures lui paraissaient courtes et légères dans l'examen scrupuleux de tous ces détails dont l'ensemble forme ensuite l'étoffe de l'histoire et lui donne une trame solide. Il laissait à d'autres le soin de généraliser, de juger et de construire. Il bornait son ambition et sa joie à leur préparer des matériaux trois fois éprouvés. C'était la passion de l'érudit dans la candeur d'une âme d'enfant.

Cette passion et cette âme se sont reflétées une dernière fois avec la plus charmante simplicité dans la leçon publique qu'il prononça à la séance d'ouverture de nos cours, en novembre dernier. Cette leçon reste son testament et son image. Nous la relirons quand nous voudrons évoquer son image. Vous vous souvenez de celle qu'il y traçait, en finissant, du pasteur selon son cœur. C'est celui qui aime d'un égal amour et l'histoire et son Eglise.

« C'est une belle et aimable carrière, nous disait-il, avec une touchante ingénuité, que celle d'un pasteur qui aime l'histoire. Etabli dans un modeste canton comme dans un domaine dont il est le connaisseur reconnu, il s'intéresse à tout ce qui frappe ses yeux observateurs... Attaché à des études de détail dans lesquelles il est le maître, il connaît si bien son sujet qu'il y trouve des clartés sur toute espèce de matières. A le voir si intéressé à toutes les choses nobles, la sympathie vient à lui tout naturellement, les glaces se fondent, et l'on peut voir le pasteur déchiffrant des inscriptions avec quelque vieux chanoine comme un confrère avec un ami. »

Le lieutenant Thiébaud-Dromard, des tirailleurs sénégalais, qui commandait le poste de Grabo, à la Côte d'Ivoire, vient de mourir à Clermont-Ferrand, chez son père, conservateur des hypothèques, des suites des fièvres contractées en Afrique. Il était rentré en France il y a un mois et il était âgé de vingt-sept ans.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Charles-Léopold Bing, survenu le 15 juillet, en son domicile 58, rue de Monceau.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juillet, à dix heures très précises.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 16 juillet. — Bestiaux. — Vente mauvaise sur le gros bétail, calme sur les veaux, mauvaise sur les moutons, bonne sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	4.037	3.677	1 46	1 26	» 98	» 94 à 1 50	» 60 à » 92
Vaches	1.148	1.028	1 36	1 10	» 84	» 78 1 40	» 56 » 88
Taurx	269	234	1 04	» 92	» 80	» 76 1 10	» 40 » 78
Veaux	1.786	1.596	1 80	1 60	1 40	1 30 1 90	» 90 1 30
Moutons	20.420	15.420	1 85	1 60	1 40	1 35 1 95	» 78 1 20
Porcs	2.756	2.756	1 46	1 42	1 38	1 35 1 50	» 78 1 04

Peaux de mouton selon laine.......... 1 75 à 3 25

44 vaches laitières vendues de 310 à 700 francs

Arrivages : 6,700 moutons africains

Renvois figurant dans les arrivages : 155 bœufs, 70 vaches, 20 taureaux et 1,503 moutons.

Entrées au sanatorium, le 13 juillet : 140 moutons allemands, 444 hongrois.

Réserve aux abattoirs, le 15 juil. : 1,234 bœufs, 282 veaux, 6,068 moutons.

Entrées depuis le dernier marché : 250 bœufs, 2,115 veaux, 6,344 moutons, 382 porcs.

New-York, 14 juillet.

Changes : sur Paris 5 18 3/4; sur Londres 4 84 1/8; sur Berlin 94 5/8.

Cotons. — Recettes : 3,600 balles contre 1,800 l'an dernier. Middling Upland 10 »», baisse 1/4. Ventes nulles. Marché calme.

Futurs : cour. 9 58; sept. 8 64; nov. 8 19. Marché soutenu.

Stock des cotons dans les ports de l'Union 157,000 balles contre 422,000 en 1899. Stocks intérieurs 78,000 balles contre 25,000 en 1899.

Stock à New-York 42,000 balles contre 150,000 l'an dernier.

LIBRAIRIE

Dans la *Revue de Paris*, une très curieuse correspondance de M. François, le consul général récemment en péril : *De Canton à Yun-Nan-Sen*; un joli roman de Georges Beaume, *Sainte-Nitouche*; la *Mort d'Alfred de Vigny*, avec une belle lettre du poète; les *Sports dans l'ancienne France*, par J.-J. Jusserand; le *Feu*, par G. d'Annunzio; la *Réunion de l'Alsace à la France*, par C. Pfister.

AVIS ET COMMUNICATIONS

En grog, en punch froid ou simplement étendu d'eau sucrée, le rhum St-James est incomparable

THÉATRES

Ainsi que nous l'avons annoncé, les concours publics du Conservatoire ont commencé ce matin : alto, contrebasse, violoncelle.

Demain, concours de chant pour les classes des hommes.

— Ce soir :

A la Comédie-Française, où l'on donne *Polyeucte* et les *Femmes savantes*, sont invités les membres de l'Association littéraire internationale qui tiennent leur congrès à Paris.

La Comédie-Française ne pourrait suffire à toutes les demandes qu'on lui adresse; mais elle fait de son mieux pour rester digne de son vieux renom d'hospitalité. C'est ainsi que M. Claretie a mis des places à la disposition des soldats de nos troupes coloniales qui sont de service à l'Exposition. Ils assistent par détachements aux représentations sous la conduite de leurs sous-officiers.

— Hier, aux concerts Colonne du Vieux Paris, Mlle Julia Hæberlé, une des meilleures élèves de Mme Colonne, s'est fait applaudir dans l'air classique de *Rodelinde* de Hændel. Mlle Hæberlé y a fait preuve des excellentes qualités de l'école qui l'a formée, et aussi d'un excellent style personnel.

— M. Fregoli donnera tous les soirs, à l'Olympia, le *Train de 9 h. 28*, vaudeville fantasmagorique, et l'*Abeille*, grand opéra burlesque.

— Aux Folies-Bergère, il y a toujours grande affluence : la chaleur n'a pas de prise sur la salle, habilement installée pour l'aération.

— M. Pietro Mascagni a l'intention de se rendre à Paris avec les élèves du Conservatoire de Pesaro, dont il est le directeur, afin d'y donner quatre concerts, qui auraient lieu du 30 septembre au 3 octobre. Les deux premiers concerts seraient exclusivement consacrés à la musique italienne, depuis Scarlatti jusqu'à Verdi; les deux autres comprendraient des compositeurs français, allemands et russes. Les programmes des concerts réservés aux maîtres italiens contiendront surtout des œuvres de Rossini et de Verdi, et des fragments d'œuvres de M. Mascagni, notamment le prélude d'*Iris*.

— Les compositeurs italiens.

La première représentation de la *Tosca*, opéra de M. Puccini, d'après le drame de M. Sardou, a eu lieu à Londres, au théâtre de Covent-Garden, avec un grand succès.

La première de *Néron*, paroles et musique de M. Boito, l'auteur de *Méfistofele*, sera donnée à la Scala de Milan au début de la saison prochaine.

SPECTACLES DU LUNDI 16 JUILLET

Opéra. 8 h., les Maîtres chanteurs. — Mardi, 8 h., les Huguenots.
Français (th. de l'Odéon). 8 h. »/». — Polyeucte. — Les Femmes savantes.
Opéra-Com. 8 h. »/». — Louise.
Vaudeville. 8 h. 3/4. — Mme Sans-Gêne.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Un orage. — Le Fils de l'Etrangère.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. 1/2. — L'Aiglon.
Variétés. 8h. 1/4. — Le Mari d'Hortense. — Les Brigands.
Châtelet. 8 h. 1/2. — La Poudre de Perlinpinpin.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Rip.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Deux Orages. — Miss Helyett.
Pal.-Royal. 8 h. 1/4. — Je homme du tunnel. — Cagnotte.
Ambigu. 8 h. 1/4. — Les Deux Gosses.
Nouveautés. 8 h. 3/4. — La Dame de chez Maxim.
Bouffes-Parisiens. 9 h. »/». — Champignol malgré lui.
Cluny. 8 h. 1/2. Vauluisant et Ce. La Marraine de Charley.
Déjazet. 8 h. 3/4. — Le Chemin. — Tous criminels.
Th. de la République. — Relâche.
Folies-Marigny. 8 1/2. Œuvres d'art. Un siècle de grâce.
Olympia. 8 h. 1/2. — Fregoli. — Belle aux cheveux d'or.
Hippodrome: pl. Clichy, 8 h. 1/2. — Matin. jeudi et dim. 2 h. 1/2
Fol.-Bergère. 8 1/2. Cythère. Les éléphants. Otero. Darto.
Cas. de Paris. 8 1/2. Sandow. Cléopâtre. Matsui. Charmion.
Nouv. Cirque. 8 1/2. — Les Cow-Boys. Chasse au sanglier.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Conchas. — Freire. — Gaberel.
Cigale. Tél. 407-60. — Voilà pour Longchamps!
Mus. Grévin. Bonaparte à la Malmaison. Orchestre dames.

A l'Exposition :

Vieux Paris. Concert Colonne. Spectacles divers. Revue.
Vil. Suisse, Av. Suffren, de 10 h. matin à 11 h. soir, 1 fr.
Maréorama Hugo d'Alesi. — Illusion d'un voyage en mer.
Palais de l'Optique (Ch. de Mars). — La Grande Lunette de 1900. 60 attractions. Entrée, 1 f. 50. Avec bon Expon, 1 fr.
Grande Roue. Merv. ascension sans vertige de 10 h. m. à minuit. Entrée sans ticket Exposition. 10 attract. grat.
Venise à Paris, av. Suffren. Gondoles, concerts, attr., etc.
Th. Indo-Chinois (Trocad.) Danses parsis. Cléo de Mérode.
Transvaal et Afrique sauvage, 26, r. Fédération. 10 m. à min.
Flibustiers au Transv. Rep. 4 et 9 h. Ent. : 1 fr. et pl. réserv.
Panorama Marchand. Trocadéro. Porte 6. Dioramas. 1 fr.
Panorama de Madagascar (Trocadéro). Reddition de Tananarive. 12 dioramas de la conquête. Entrée : 1 fr.
Trocadéro. — Exposition minière. — Monde souterrain.
Tour du Monde. — Panorama animé et mouvt. Dioramas.
Théâtre exotique, troupes étrangères. Reprns variées.
Tour Eiffel. 9 h. mat. à 10 h. soir. Restaurant 1er étage.

SPECTACLES DU MARDI 17 JUILLET

Opéra. 8 h., les Huguenots. — Mercredi, 8 h., Samson et Dalila, la Maladetta.
Français (th. de l'Odéon). 8 h. 1/2. — Froufrou.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Le Juif polonais.

(Les autres spectacles comme lundi)

LA SURDITÉ N'EST PLUS

L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaïque. Le Directeur de l'**Institut National de la Surdité**, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal **"La Médecine des Sens"** à toutes les personnes qui en font la demande.

LA MÉDECINE NOUVELLE

HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE

A tous les malades fatigués de prendre d'inutiles drogues nous conseillons de demander une consultation *gratuite* au directeur de la **Médecine Nouvelle**, qui, depuis 17 ans, a enregistré des milliers de guérisons, tant à l'étranger qu'en France. Par les *traitements vitalistes externes*, *guérison radicale et assurée* de toutes les maladies réputées incurables : paralysie, neurasthénie, goutte, sciatique, rhumatisme, asthme, maladies de poitrine, de l'estomac, du foie, des reins, de la peau, les tumeurs, l'obésité, la surdité, etc. Le journal la *Médecine Nouvelle illustrée* est envoyé **gratuitement** et **franco** pendant **deux mois**. Adresser les demandes de journaux à l'hôtel de la *Médecine Nouvelle*, 19, rue de Lisbonne, Paris, où les consultations *gratuites* se donnent tous les jours de 10 h. à 5 heures.

FEUILLETON DU Temps

DU 17 JUILLET 1900

LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique : première représentation de la *Marseillaise*, œuvre lyrique en un acte, paroles de M. Georges Boyer, musique de M. Lucien Lambert. — Au Trocadéro : quatrième concert officiel. — A la Salle des Fêtes : concert donné par l'Orphéon municipal et les élèves des écoles de la ville de Paris.

L'Opéra-Comique a offert au peuple du 14 juillet une œuvre qui, par son titre et son sujet, semble expressément destinée aux spectacles d'une fête nationale. Ce que le peuple a pensé de la *Marseillaise*, je n'en puis rien savoir : comme de juste, nous n'étions pas conviés à la première représentation. Mais la veille, à la répétition générale, la *Marseillaise* avait obtenu un fort honorable succès. Le poème de cette « œuvre lyrique » est fort simple : il s'agit de nous faire assister à la composition de la *Marseillaise* par Rouget de l'Isle. Mais, l'œuvre réduite à cette seule scène, le drame serait un peu mince; M. Georges Boyer l'a augmenté de quelques autres scènes, d'intermèdes divers et d'une petite intrigue d'amour. Voici. C'est le soir, chez Dietrich, maire de Strasbourg. Quelques jeunes officiers républicains sont là, admis à partager la récréation de la famille. On chante et l'on danse. Cependant, l'heure est grave. L'Europe entière, unie dans une même haine, menace d'envahir la France. Soudain Dietrich, qui depuis un moment s'était éloigné, rentre parmi les siens, interrompt leurs jeux et leurs plaisirs : la guerre est déclarée. Tout le monde court rejoindre son poste. Alors, avant de partir, Rouget de l'Isle dit adieu à Marie, la fille de Dietrich qui l'aime et dont il est aimé. Celle-ci le prie d'écrire pour elle en gage de sa foi, quelques vers d'amour. Rouget de l'Isle, aussitôt, se met à l'œuvre. Mais, dans la rue, sous les fenêtres, retentissent des cris; tout le peuple est debout, la ville est en émoi. On entend des roulements de tambours, des appels de trompettes et le son formidable du tocsin. Au milieu de ce trouble universel, c'est en vain que le jeune officier essaye de tenir la promesse faite à sa fiancée. Malgré lui, il sent en son esprit des strophes guerrières prendre la place des pensées amoureuses. Peu à peu, l'inspiration s'empare de lui. Les premiers vers, les premières phrases d'un chant patriotique se présentent et s'imposent à lui. Il va de la table au clavecin, en proie à une fièvre grandissante. Et ses pensées se précisent; elles prennent une forme et une voix : la *Marseillaise* est créée. Encore échauffé par l'enthousiasme, il appelle en hâte Dietrich, Marie et la famille entière; il leur chante l'hymne qu'il vient d'inventer. Tous, à leur tour, saisis d'enthousiasme, répètent le sublime refrain; et bientôt la ville entière, animée d'une même émotion, le répète avec eux. Rideau.

Il est vraisemblable que M. Lucien Lambert, qui mit ce poème en musique, a partagé les façons de voir de son librettiste, et que l'intérêt de l'action lui a paru concentré dans la scène où Rouget de l'Isle composa la *Marseillaise*. Car cette partie de son œuvre et l'autre, l'essentielle et l'accessoire, sont de prix assez inégal. Ce n'est d'ailleurs pas que les premières pages, la soirée familiale chez Dietrich, les jeux, les danses et les chants soient dépourvus de mérite : la musique en est écrite adroitement et soigneusement. Mais elle n'a pas beaucoup de relief ni d'éclat. L'autre moitié de l'acte au contraire est véritablement assez saisissante. Tandis que Rouget de l'Isle, silencieux, enfiévré, sent en lui monter l'inspiration, tandis que la *Marseillaise* naît et s'anime en son esprit, l'orchestre nous traduit et nous exprime ses sentiments et ses pensées. Du vaste frémissement trouble et confus des instruments jaillissent çà et là des fragments de thèmes, des lambeaux de mélodies qui font déjà pressentir la mélodie dont ils sont des ébauches; peu à peu, ces fragments se mêlent, se lient, s'unissent les uns aux autres. Enfin de ce chaos, qui s'éclaire et s'ordonne graduellement, le chant immortel s'élève, tel que nous le connaissons. L'idée même de cette scène est musicale : ce sont bien là les choses que la musique peut et doit exprimer, où seule elle est éloquente. Et elle a été traitée d'excellente manière; à la fois avec un sens dramatique très juste et une entente très sûre des ressources symphoniques. La *Marseillaise* est bien interprétée. M. Beyle, qui figure Rouget de l'Isle, est intelligent et chaleureux; M. Bouvet a de l'autorité et de l'accent comme à son ordinaire. Les autres rôles sont agréablement tenus par Mlle Gardon, Mlle Marié de l'Isle et M. Delvoye.

Le quatrième concert officiel de l'Exposition nous a, jeudi dernier, fait entendre une *symphonie* de M. Widor, des fragments de *Jeanne d'Arc*, drame lyrique de M. Lenepveu, l'ouverture de *Dimitri*, de M. de Joncières, le *Requiem* de M. Gabriel Fauré, et l'*España*, d'Emmanuel Chabrier. Ces œuvres sont fort diverses par le caractère et le mérite. Je n'insisterai pas sur la symphonie de M. Widor, élégamment et solidement écrite; ni sur l'ouverture de *Dimitri*, d'où il résulte manifestement que, vers 1875, M. de Joncières eut des familiarités avec le chevalier Tannhæuser. La *Jeanne d'Arc* de M. Lenepveu réclame un plus long examen. M. Lenepveu, professeur au Conservatoire comme M. Fauré et M. Widor, est en outre membre de l'Institut. Les œuvres de ce compositeur n'abondent point et sont rarement exécutées en France. Les Anglais seuls ou les Américains connaissent de lui une *Velleda*, qui fut chantée par Mme Patti. Aussi l'audition de *Jeanne d'Arc* aux concerts du Trocadéro peut-elle passer pour une attraction peu commune. Cette *Jeanne d'Arc* est intitulée *drame lyrique*; faut-il prendre ce nom pour synonyme d'opéra ou pour synonyme d'oratorio? Le doute est permis; si, d'une part, on rencontre dans *Jeanne d'Arc* des récitants chargés de raconter l'action, ce qui n'est pas d'un opéra, on y rencontre aussi un style qui, je vous assure, n'est pas d'un oratorio. Le fragment exécuté au Trocadéro veut dépeindre le cortège funèbre et les derniers moments de Jeanne. *Dies iræ* chanté par les cuivres; roulements de timbales voilées de noir; *pizzicati* de violoncelles : voilà le cortège. Rien n'y manque de ce que vous et moi nous aurions tout de suite imaginé pour un cortège funèbre; c'est pourquoi M. Lenepveu eût peut-être sagement fait d'imaginer autre chose. Puis viennent de longs récits, de contour lâche, d'accent médiocre et de faible expression; pas une idée musicale encore. Enfin, il en vient une : on préférerait qu'elle ne fût pas venue. Jeanne chante, et c'est une suite de romances banales, de phrases rebattues, de mélodies fatiguées par un long usage; elle chante, accompagnée par un violon solo, et l'on croit entendre un *Sanctus* pour messe de mariage, dans une de ces églises mondaines où les maîtres de chapelle manquent à la fois d'austérité religieuse et de goût musical. Les voix célestes lui parlent; elles sont accompagnées par des arpèges de harpes — naturellement. Et Jeanne chante encore, elle chante son extase et sa piété ardente; et c'est une contrefaçon, à la fois fade et grossière, du trio de *Faust*..... On demeure stupéfait à la pensée que c'est de Jeanne d'Arc qu'il s'agit, que c'est Jeanne, Jeanne à l'heure de la mort, Jeanne sur le bûcher, à qui le compositeur fait audacieusement débiter ces choses sans pureté, sans ferveur et sans foi. Si du moins, pour soutenir cette « inspiration », qui a tous les défauts d'Ambroise Thomas et pas une des qualités de Gounod, il y avait dans *Jeanne d'Arc* quelque recherche, de belles harmonies, une instrumentation ingénieuse ou puissante? Mais point; les harmonies sont les plus ordinaires du monde; l'orchestre tour à tour emploie les cuivres pour le *Dies iræ* et les harpes pour les voix célestes. Telle est son originalité. Il est peu d'œuvres d'où la musique soit plus complètement absente que de celle-là... Cependant M. Lenepveu professe au Conservatoire et siège à l'Institut.

Le *Requiem* de M. Fauré n'a, par bonheur, rien de commun avec *Jeanne d'Arc*. C'est ici l'œuvre d'un vrai musicien, et c'est de la musique. Il se peut que ce *Requiem*, tout rempli de douceur et presque de félicité, déconcerte les personnes accoutumées à environner la mort d'images plus sombres et de chants plus terribles; c'est, si l'on veut, le *Requiem* qui conviendrait aux fiançailles de quelque jeune femme dont on voudrait bercer tendrement le dernier sommeil. Si l'on accepte ce sentiment, si l'on se laisse pénétrer par lui, le *Requiem* de M. Fauré est exquis. La grâce et la délicatesse des idées mélodiques, la finesse subtile de l'enveloppe harmonique, la poésie de l'expression y sont dignes de l'auteur des *lieder* les plus poétiques, les plus subtils et les plus délicats, que l'on ait écrits en France. Le *Pie Jesu*, entre autres, invocation murmurée tout bas par une voix de femme, et le *In Paradisium*, chœur final d'une pureté, d'une légèreté aériennes, ont l'autre jour ravi la foule. Et la foule n'avait point tort de se laisser ravir.

Le concert s'achevait par *España*, la rapsodie célèbre à laquelle Emmanuel Chabrier doit la plus grande part de sa renommée. S'il était, jeudi dernier, revenu sur cette terre, je doute qu'il eût reconnu son œuvre. Ce morceau si vif, si divertissant, si fantasque, si spirituel, si canaille, emporté dans un élan si fort, était devenu, interprété par ce sage orchestre, on ne sait quel *scherzo* insignifiant et pâle. Aucun mouvement, aucune nuance n'étaient reconnaissables. Pas de folie, pas d'excès, pas de joie. Les violons ou les flûtes « perlaient » leurs traits avec autant de perfection que s'ils eussent joué du Mendelssohn; les trombones retenaient leur souffle et la grosse caisse son bras. Les rythmes violents et bizarres, au lieu d'être accentués comme il convient, comme Chabrier lui-même le faisait de si réjouissante façon lorsqu'il interprétait son œuvre au piano, étaient atténués et effacés. Et le résultat de ces efforts pour montrer au public une *España* « distinguée » était de la rendre à la fois ennuyeuse et vulgaire. Car, si l'on ôte d'un tel morceau sa canaillerie voulue, on lui ôte aussi son allure et son caractère; il ne lui reste que sa vulgarité : c'est la cigarière Carmen déguisée en jeune demoiselle de bonne bourgeoisie. Elle ne sait ni parler, ni se taire, son corset la gêne; elle est commune et guindée tout ensemble. Le Conservatoire a mis un corset à *España* et lui a dit : « Tiens-toi droite! »

Quelques jours auparavant avait eu lieu, à la salle des Fêtes, un concert monstre — monstre est le mot propre — où trois mille cinq cents choristes — je dis trois mille cinq cents — de l'orphéon municipal et des écoles de la ville de Paris avaient chanté une vingtaine de chœurs. Ces chœurs étaient peut-être fort intéressants; ils étaient peut-être fort bien exécutés. Mais personne n'en a rien pu savoir. Car personne n'a rien entendu. Dans ce vaisseau démesuré, les trois mille cinq cents choristes s'époumonnant ensemble faisaient à peu près le même bruit que sur une scène ordinaire un seul choriste choisi parmi les plus aphones. C'est une expérience fort curieuse. La salle des fêtes de la galerie des Machines servira peut-être à beaucoup de belles choses, mais pas à faire de la musique. Sur ce point, la cause est entendue.

PIERRE LALO.